

Produire du lait bio en montagne

Etude préalable à la conception d'un schéma de développement de l'élevage bovin laitier biologique en zone de piémont et de montagne

Le développement de l'Agriculture Biologique constitue l'une des ambitions fortes des pouvoirs publics et politiques, tant au niveau européen que national. Le Grenelle de l'Environnement a affiché des objectifs très élevés : 20% de la SAU en production biologique en 2020 contre environ 2% aujourd'hui, la France étant au 20^{ème} rang européen pour le développement de l'Agriculture Biologique (*Agence Bio 2008*). Le Plan Barnier de relance de l'Agriculture Biologique se situe dans cette logique, avec un objectif de 6% des surfaces en production biologique à l'horizon 2012 (*Ministère de l'Agriculture 2009*). Pour l'instant, l'élevage laitier est loin de ces objectifs avec de l'ordre de 1% de la production et des éleveurs laitiers certifiés en Agriculture Biologique (*Agence Bio 2008*), mais de nombreuses conversions sont en cours : une prévision de croissance de 60 % est à prévoir entre 2010 et 2012 (285 conversions soit près de 80 millions de litres - *Enquête annuelle laitière CNIEL*).

En parallèle aux volontés politiques, le contexte national et européen inquiète (chute des prix du lait conventionnel, incertitudes face aux évolutions des politiques agricoles etc.), notamment dans les zones à handicap naturel. Les exploitations des zones de montagne, souvent de dimension modeste et confrontées à des difficultés pédoclimatiques importantes, sont concernées. Leur avenir est en particulier lié à leur capacité à se distinguer des produits de grande consommation en valorisant les atouts de leurs systèmes de production et notamment la production herbagère. Pour ces zones, le développement de l'Agriculture Biologique constitue un enjeu réel. Dans une perspective de suppression des quotas laitiers à moyen terme, un accompagnement particulier est nécessaire afin d'aider les exploitations de ces zones à prendre des parts de marché dans la production laitière biologique.



Dans ce contexte, le projet de recherche « **MontagneBio** » vise à faciliter le développement de la production de lait biologique en zone de montagne, dans le triple objectif :

- de répondre aux demandes du marché ;
- de contribuer au maintien de l'élevage laitier en zone de montagne en favorisant les démarches à haute valeur ajoutée ;
- d'accompagner le développement de l'Agriculture Biologique.

L'enjeu est d'aider à cibler et accompagner les exploitations pour lesquelles la conversion est la plus pertinente du point de vue économique, technique, organisationnel et social. Le projet, d'une durée de 3 ans, fait l'objet d'un financement de la part du CASDAR. Le projet est piloté par l'Institut de l'élevage. Il associe l'ITAB, l'ACTA, VétAgroSup Clermont-Ferrand, l'ISARA-Lyon, le Pôle AB Massif Central, la FNAB, les Chambres d'agriculture et les GAB des départements impliqués (figure 1).

L'objectif de l'entretien semi-directif est :

- d'une part, de comprendre les façons de penser et les projets des personnes enquêtées, de les laisser exprimer leur point de vue en profondeur en réponse à des questions ouvertes très larges.
- d'autre part, d'aborder un certain nombre de thèmes précis (côté directif des entretiens).

Le présent document rend compte d'études préalables à la conception de schémas locaux de développement de l'Agriculture Biologique, qui ont été menées dans différents territoires identifiés : l'Ardèche, l'Aveyron, le Béarn, la Franche-Comté, la Haute-Loire, le Rhône, les Savoie et le Trièves.

Dans ce cadre, 264 entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'éleveurs (163 dont 25 bios) et d'acteurs (104) de la filière laitière, dans le but d'analyser les contextes locaux et les stratégies de filière des acteurs économiques, ainsi que de comprendre les freins et motivations des différents types d'éleveurs laitiers vis-à-vis de la conversion à l'Agriculture Biologique. Ceux-ci sont résumés sur le schéma ci-contre (figure 2) et présentés ensuite de façon plus détaillée.



Figure 1 : les régions concernées par le projet : Ardèche, Aveyron, Béarn, Franche-Comté, Haute-Loire, Savoie, Trièves.

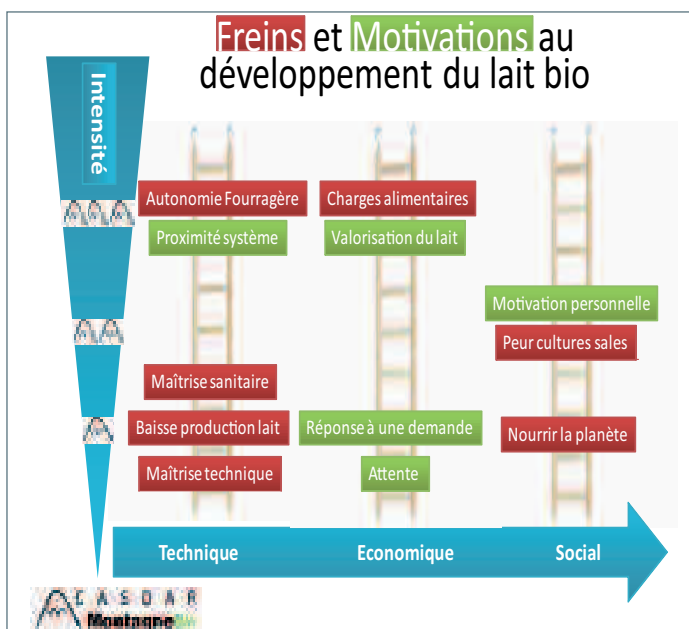


Figure 2 : Freins et motivations des différents type d'éleveurs laitiers vis-à-vis de la conversion à l'Agriculture Biologique

Des freins communs à toutes les zones essentiellement d'ordre technique

Les freins exprimés par les éleveurs, quelle que soit leur région, sont majoritairement d'ordre technique, mais peuvent aussi être économiques et socio-psychologiques. Ils sont représentés de façon schématique sur la *figure 2*. Localement, des freins spécifiques liés à la filière laitière de la région sont parfois exprimés. Les freins sont hiérarchisés par ordre de citation par les éleveurs (▲ pour moins de 45 citations, ▲▲ pour 45 à 60 citations, et ▲▲▲ pour plus de 60 citations). Il faut néanmoins nuancer l'importance des freins techniques exprimés par les éleveurs car ils sont en partie liés à une méconnaissance du cahier des charges.

L'autonomie fourragère (▲▲▲) :

Particulièrement en zone de montagne, la production fourragère est soumise aux aléas climatiques (hiver plus long, sécheresse estivale) et aux conditions difficiles du milieu (sols superficiels, pente, exposition etc.). L'autonomie fourragère est donc perçue comme étant plus délicate, voire impossible dans certains systèmes. L'interdiction des pesticides et d'engrais chimiques en bio fait craindre aux éleveurs une baisse des rendements fourragers et céréaliers, qui se traduirait par une perte en production fourragère. Celle-ci est compensable par l'achat à l'extérieur d'aliments pour assurer l'alimentation du troupeau. Cependant, le prix des aliments bio dépassant considérablement le prix du conventionnel engendre une augmentation des charges alimentaires et donc un frein supplémentaire parfois très important (▲▲▲). Selon les éleveurs bio, l'autonomie fourragère reste d'ailleurs un élément critique dans les systèmes déjà convertis à l'Agriculture Biologique.

La maîtrise sanitaire du troupeau (▲) :

Une part des éleveurs pense que la limitation en terme de traitement sanitaire (interdiction des antibiotiques au tarissement principalement) risque d'engendrer des complications sanitaires pour le troupeau, qui se traduiront économiquement (mammites, quartier altéré, boiteries, parasitisme développé, perte d'animal etc.). L'assouplissement du cahier des charges, avec une autorisation de trois traitements allopathiques autorisés désormais au lieu de deux auparavant, permet une marge de manœuvre supplémentaire. Cet aspect est souvent méconnu des éleveurs et il est sans doute celui qui traduit le plus le manque de connaissance du cahier des charges de l'Agriculture Biologique. De plus, les éleveurs déjà convertis déclarent avoir en définitive rencontré peu de problèmes dans ce domaine.

La baisse de la production laitière (▲) :

Selon certains éleveurs interrogés, la limitation de la part de concentrés dans la ration journalière risque d'entraîner une baisse de la production laitière, ce qu'ils jugent difficile à accepter. Ce frein provient en partie de la politique des quotas et de l'incitation qu'ont connue les éleveurs à produire leur quota en intégralité. C'est également un réflexe économique pour ne pas diminuer le chiffre d'affaires et faire face aux remboursements d'emprunts. La plus-value obtenue pour le lait biologique peut parfois compenser cette baisse de production, mais ce n'est pas toujours le cas. La compensation par une augmentation du nombre de vaches n'est que rarement envisageable, en raison de la baisse des rendements des cultures et des prairies et de la difficulté d'obtenir du foncier. Au contraire, le passage en bio va souvent de paire avec une baisse du chargement.

La maîtrise technique de l'exploitation (▲) :

Souvent oubliée des éleveurs mais relevée par les experts, la maîtrise technique de l'exploitation constitue un critère de réussite de la conversion et peut donc susciter de l'inquiétude : un passage au bio ne s'improvise pas et nécessite une remise en question du mode de production et l'emploi de pratiques différentes du système conventionnel. Or, des éleveurs satisfaits de leur système actuel peuvent exprimer de la réticence à une modification de pratiques qui fonctionnent, ce qui cache parfois une peur du changement de système.

Les freins socio-psychologiques :

Autre conséquence de l'interdiction des engrais chimiques, l'image négative d'un champ envahi d'adventices et aux abords sales peut dissuader un éleveur à se convertir au bio. Bien que technique, cette **peur des cultures sales** (▲▲) rend compte de la crainte du regard des autres et de la nécessité de reconnaissance par ses pairs. La modification du réseau social à laquelle les éleveurs bio doivent faire face (changement de laiterie et d'intermédiaires, modification des rapports avec les autres agriculteurs) peut également décourager des éleveurs à se convertir au bio. De plus, en conséquence de la baisse de la production laitière ressentie par certains éleveurs, la **crainte de ne pas pouvoir nourrir la planète** (▲) peut freiner la conversion.

Des motivations communes à toutes les zones moins nombreuses mais plus variées

Les éleveurs citent moins de motivations que de freins à la conversion à l'Agriculture Biologique. Celles-ci, également représentées sur la *figure 2*, peuvent être d'ordres variés : technique, économique, personnel et lié à la filière. Les motivations sont classées par ordre de citations par les éleveurs selon une graduation différente (▲ pour moins de 35 citations, ▲▲ pour 35 à 60 citations, et ▲▲▲▲ pour plus de 60 citations).

La proximité des systèmes (▲▲▲▲) :

Selon les éleveurs interrogés, la conversion est plus facilement envisagée lorsque le système est techniquement proche d'un système bio. En effet, le changement de pratiques fait moins peur dans ce cas : moins conséquent, il est plus aisé et économiquement, plus sûr. Cette motivation technique est très largement exprimée, en raison de la proximité des systèmes de montagne et des systèmes bio (extensivité, surfaces plus réduites, part de maïs plus limitée qu'en plaine etc.).

La meilleure valorisation du lait (▲▲▲▲) :

Pour les éleveurs laitiers qui subissent ou ont subi la crise du lait, la plus-value offerte par le lait biologique représente une opportunité dans un contexte de cours du lait faibles (particulièrement en 2009). Les experts attirent tout de même l'attention sur le fait que cette motivation de type opportuniste n'est pas sans risque :

le prix du lait bio est certes plus élevé que le lait conventionnel, mais le revenu de l'exploitation peut être affecté par d'autres éléments (achat de concentrés bio, diminution de la production laitière etc.). Ils conseillent donc une étude économique rigoureuse avant toute conversion.

La motivation personnelle (▲▲▲) :

Le rejet du système conventionnel ainsi que la volonté d'agir de façon responsable pour l'environnement, sa propre santé, celle des autres, et la société dans son ensemble motivent les éleveurs ayant un penchant pour l'Agriculture Biologique (protection de l'environnement, santé du consommateur et de l'éleveur etc.). Le challenge technique que représente l'Agriculture Biologique renforce l'effet positif auprès de ces éleveurs.

La réponse à une demande (▲) :

La tendance haussière de la demande en produits bio incite certains éleveurs à envisager la conversion à l'Agriculture Biologique. En effet, l'existence d'un marché porteur est indissociable de la durabilité des conversions. Certains éleveurs craignent cependant un nombre trop important de conversions à l'Agriculture Biologique et ses conséquences sur le prix du lait biologique (augmentation de l'offre donc baisse des prix).

L'influence des contextes locaux pour la conversion à l'Agriculture Biologique

Outre les caractéristiques naturelles des zones étudiées (pédologie, climatologie, profondeur des sols etc.), certains éléments de filière conditionnent fortement la production laitière biologique de la région et les motivations des éleveurs à se convertir à l'Agriculture Biologique.

L'existence de filières de qualité :

Dans les Savoie et la Franche-Comté, la production de fromages sous signes officiels de qualité et à forte valeur ajoutée peut à la fois être un frein et une motivation pour les éleveurs interrogés :

- Ces filières offrent un prix du lait plus rémunérateur, diminuant ainsi la plus-value liée à une conversion à l'Agriculture Biologique. La motivation économique s'en voit donc diminuée ;

- L'existence de « fruitières » (coopératives fabriquant les fromages) freine la conversion. En effet un passage au bio peut parfois se solder par un changement de coopérative, à moins que celle-ci ne se convertisse intégralement à l'Agriculture Biologique ou ne développe une transformation spécifique. Or, les liens entre les éleveurs et leur fruitière sont souvent forts, et donc difficilement remis en cause ;
- Les cahiers des charges des AOC et de l'Agriculture Biologique sont différents, mais comportent un certain nombre de points communs. La conversion est ainsi plus facile pour des éleveurs déjà en AOC, qui d'une part sont habitués au respect de cahiers des charges, et d'autre part auront des adaptations de systèmes souvent plus simples à effectuer. D'un autre côté, ces éleveurs bénéficient déjà d'une rému-

- nération du lait élevée et peuvent hésiter à s'imposer des contraintes supplémentaires (et pas toujours négligeables) pour une différence économique faible ;
- Pour les filières sous signe officiel de qualité, la production de fromages bio élargit la gamme de produits offerts, et permet de répondre ainsi à une demande croissante en bio, y compris pour les produits AOC. Cela exige cependant une stratégie commerciale adaptée.

L'opportunité de projets de laiteries ou d'industriels :

L'existence d'un projet de conversion groupé initié par une laiterie peut avoir un effet stimulant pour la conversion à l'Agriculture Biologique. Les éleveurs interrogés mettent en avant la dynamique de groupe et l'existence certaine de débouchés. En Ardèche par exemple, certains éleveurs bénéficient de cette opportunité : face à la demande croissante des consommateurs en produits laitiers issus de l'Agriculture biologique, Danone a choisi de développer sa collecte de lait biologique nationale, en particulier en Ardèche (10 millions de litres prévus). Couplée à une prime d'aide à la conversion et à une prime bio par rapport au lait conventionnel, la dynamique collective de ce projet stimule la conversion à l'Agriculture Biologique dans les zones concernées par le projet Danone. Enfin, la présence dans le voisinage d'éleveurs biologiques qui réussissent peut avoir un effet positif sur les éleveurs en réflexion sur la conversion.

Importance de la perception de l'Agriculture Biologique par l'éleveur

Selon la sensibilité de l'éleveur par rapport à l'Agriculture Biologique et son avancement dans une réflexion de conversion, les freins et motivations cités ainsi que le degré de connaissance du cahier des charges de l'Agriculture Biologique évoluent. La proposition de typologie présentée ci-après se base sur la perception de l'Agriculture Biologique par les éleveurs enquêtés (*figure 3*).

L'éleveur déjà en bio ou en conversion :

Il faut différencier l'éleveur bio installé depuis longtemps (avant les politiques de développement de la bio) de ceux qui se sont convertis (ou se convertissent) depuis :

- **Le bio « historique et éthique »** : il a choisi l'Agriculture Biologique pour ce qu'elle représente par rapport à l'environnement (mode de production moins impactant). Il s'est le plus souvent installé avant les CTE, pour des raisons que les éleveurs qualifient d'éthiques. Il est contre la simplification du

Fromages avec signes officiels de qualité (AOC ou label), source de valeur ajoutée :

Savoie : Reblochon, Beaufort, Abondance, Tomme des Bauges, Gruyère, Tomme de Savoie, Emmental de Savoie.

Franche-Comté : Comté, Morbier, Bleu de Gex, Mont d'Or, Emmental Grand Cru, Gruyère.

L'absence de débouchés rémunérateurs :

A l'opposé, l'absence de motivation des acteurs locaux et de la filière peut influencer très négativement sur l'existence de débouchés et donc sur la conversion. La concurrence entre acteurs peut en effet entraîner des conflits néfastes au développement de débouchés pour les produits bio, ce qui constitue un frein très important selon les éleveurs, en particulier dans les zones qui ne bénéficient pas de l'existence de filière rémunératrice. Certains se lancent alors dans la vente directe ou les circuits courts, vus parfois comme les seules voies possibles de développement du bio dans les zones sans collecte, mais qui rajoute cependant de la complexité à la conversion : les éleveurs doivent, en plus d'un changement de pratiques agricoles, se familiariser avec la technique de la transformation et de la commercialisation des produits.

cahier des charges, et voit parfois d'un mauvais œil la venue « massive » des « opportunistes » sur le marché. Pour ce type d'éleveurs, l'aspect éthique dépasse l'opportunité économique.

- **Le bio « opportuniste »** : il a fait le choix de la conversion en raison de son opportunité financière (prix du lait plus élevé, aides à la conversion - CTE, aide laiterie, CAB), liée ou non à la motivation éthique. Ce type d'éleveurs est plus facilement tenté de revenir en système conventionnel si les primes viennent à disparaître ou si le différentiel du prix du lait n'est plus suffisamment élevé pour compenser les surcoûts.

L'éleveur conventionnel, favorable à l'Agriculture Biologique :

Il exprime un avis positif sur l'Agriculture Biologique. Certains ont pu se former ou s'informer, même s'ils ne sont pas actuellement dans un schéma de conversion. Les raisons peuvent être variées : l'absence d'opportu-

nité ou de marché, des freins techniques trop lourds (taille de l'exploitation, intensivité du système, pédologie etc.). Ce type d'éleveur a besoin d'assurance sur les débouchés et d'accompagnement technique pour se lancer dans la conversion à l'Agriculture Biologique, mais pourrait envisager la conversion.

L'éleveur indifférent :

Il n'est pas fermement positionné sur la bio, il n'est ni pour ni contre, mais n'a pas mené de réflexion sur la conversion ou n'a pas envie de se convertir à l'Agriculture Biologique. Il la perçoit souvent comme une bonne pratique, mais ne souhaiterait pas l'appliquer chez lui et préfère la voir se développer chez d'autres éleveurs. Il pourrait par contre être mobilisable à moyen terme dans le cadre d'un projet collectif de conversion.

L'éleveur opposé à l'Agriculture Biologique :

Il cite spontanément plus de freins à la conversion et moins de motivations que les autres types d'éleveurs. Il peut être opposé idéologiquement aux principes de l'Agriculture Biologique ou s'opposer à la conversion :

- **L' « anti bio »** : l'Agriculture Biologique ne représente pas pour lui une option envisageable. Il est contre ce mode de production et le considère sans marché et/ou insuffisant pour nourrir l'ensemble de la population. Il accorde de l'importance à la tenue de ses parcelles et au niveau de ses rendements.
- **L'éleveur opposé à la conversion chez lui** : il est contre la conversion à l'Agriculture Biologique pour des raisons internes à son exploitation (éléments techniques incompatibles, personnalité non cohérente etc.) ou externes (valeur ajoutée insuffisante dans le cas des AOC, absence de marché etc.). L'Agriculture Biologique peut être vue comme un effet de mode par ce type d'éleveur.

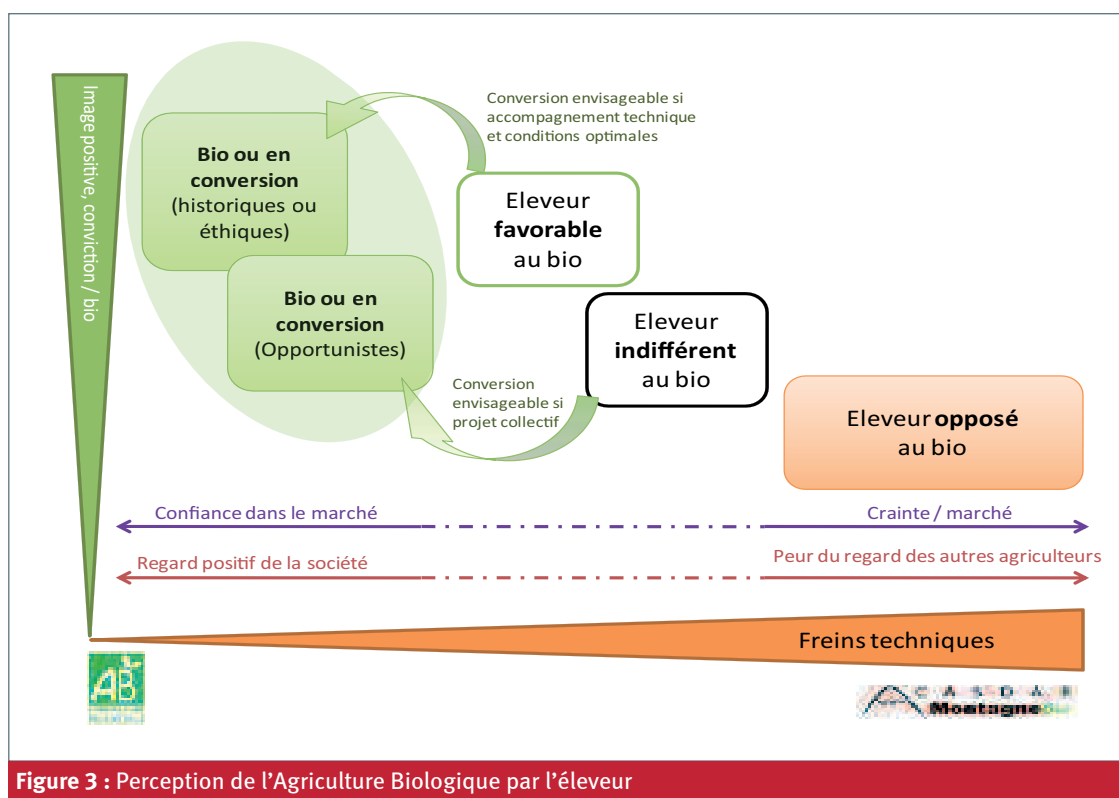


Figure 3 : Perception de l'Agriculture Biologique par l'éleveur

Pistes de réflexion pour un schéma de développement du lait bio en montagne

Différentes pistes peuvent être envisagées pour aider au développement de l'Agriculture Biologique en zone de montagne et assurer sa pérennité.

Sensibiliser et informer les éleveurs et leurs partenaires :

Les éleveurs sont en manque de références techniques et économiques et d'appui pour envisager la conversion. De la méconnaissance du cahier des charges et des *a priori* sur la bio ressortent le besoin de clarification et de sensibilisation à l'Agriculture Biologique : favoriser l'échange entre éleveurs et techniciens (réunions d'information, visites d'exploitation etc.), rassurer les éleveurs en « dédramatisant le bio », donner une image positive du bio d'un point de vue technique. De même, certains conseillers agricoles, ou vétérinaires qui connaissent mal l'Agriculture Biologique véhiculent un discours de méfiance vis-à-vis de ce système. Des formations ou informations peuvent les aider à mieux comprendre et accompagner les projets de conversion.

Structurer la filière et s'adapter au marché :

La production laitière biologique implique la nécessité d'une collecte bio sur le secteur. Avant de développer la production, il s'agit donc d'assurer le ramassage spécifique du bio. En outre, afin de maintenir le prix du lait biologique, le développement de l'Agriculture Biologique doit se faire en fonction de la demande de la filière, afin de ne pas surcharger le marché et ainsi entraîner une baisse des prix. Un certain besoin de visibilité du marché est nécessaire. La mise en relation des éleveurs et de leurs partenaires d'amont et d'aval serait un plus pour faire avancer la structuration des filières et rassurer les candidats à la conversion.

Cibler les éleveurs :

La majorité des éleveurs s'accordent sur ce point : il ne faut pas « faire du bio pour faire du bio », c'est-à-dire pousser à la conversion sans que toutes les conditions soient réunies. La conversion à l'Agriculture Biologique ne peut être efficace que si l'éleveur y est préparé, ce n'est pas la solution absolue à tout problème. Aussi, il convient de veiller à encourager la conversion de personnes motivées et qui ont réfléchi à la capacité d'adaptation de leur système, afin de vérifier la viabilité économique de l'exploitation pendant et après la conversion (par le biais de diagnostics, de visites de l'exploitation par exemple). Tous les éleveurs n'étant pas au même stade de réflexion par rapport à une conversion, le ciblage permettrait une meilleure prise en charge des éleveurs. La situation de petites coopératives réalisant des conversions groupées de tous leurs adhérents est néanmoins un contre exemple intéressant.



Assurer l'accompagnement de l'éleveur : Les phases de décision et de conversion s'avèrent souvent délicates, et l'éleveur ressent le besoin d'être épaulé et conseillé. Il importe également d'assurer un suivi post-conversion (conseils, formations) pour permettre la pérennité de l'exploitation en bio. Une mise en réseau entre éleveurs bio et éleveurs en conversion pourrait être proposée pour permettre le retour d'expérience et l'échange. Cet accompagnement de l'éleveur nécessite cependant des ressources financières : il importe de définir qui assure le financement de cet accompagnement (Etat, régions, laiteries, éleveurs etc.).

Mutualiser les actions :

De nombreux organismes sont déjà impliqués dans le développement de l'Agriculture Biologique : optimiser ces ressources (définition d'un projet commun, comité de pilotage etc.) faciliterait les actions et permettrait de limiter la concurrence entre les organismes engagés dans le développement du bio. L'utilisation d'outils existants (formations, outils de diagnostic), ou le développement d'outils communs (nationaux ou régionaux) permet par exemple de gagner du temps et d'être plus pertinent dans l'accompagnement et la sensibilisation des éleveurs. La mise en place de formations et de réunions d'information destinées aux experts techniques (conseillers, vétérinaires, professeurs, filières etc.) serait à développer pour améliorer les services dispensés et assurer un meilleur suivi des éleveurs.

Enfin, la mise en place d'un observatoire des prix à l'échelle nationale constituerait une base de référence intéressante pour tous les acteurs. Il s'agirait de renseigner, par exemple sur une base trimestrielle les prix du lait dans différentes filières, comme les prix des intrants (céréales, aliments, engrais, phytothérapie, homéopathie ...).



Nous remercions les personnes ayant participé aux études ainsi que toutes celles impliquées dans le projet Montagne Bio.

Ont réalisé les études :

Ardèche : Lucia LATRE, Marie CARLIER
Aveyron : Stéphane DOUMAYZEL, Elise SCHEEPERS
Béarn : Marianne DELUGEAU
Franche-Comté : Christian FAIVRE, Delphine NEUMEISTER
Haute-Loire : Régine TENDILLE, Julien MEYRONEINC
Rhône : Mikaël BOILLOZ, Colette SUCHEL
Savoie : Denis TASSET, Sébastien TALLETE
Trièves : Claire DIMIER-VALLET

Contact:

Institut de l'Élevage
Anne-Charlotte DOCKES
Tél. 01 40 04 52 39
anne-charlotte.dockes@idele.fr

Collection : L'Essentiel

Rédaction : Anne-Charlotte DOCKES, Simon FOURDIN, Delphine NEUMEISTER (Institut de l'Élevage)

Conception graphique : Bêta Pictoris - Mise en page : Bêta Pictoris

Crédit photos : Delphine Neumeister

Édité par :

Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Dépôt légal :

4^e trimestre 2011 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage
Octobre 2011 - Réf : 001159006 / ISBN 978-2-36343-122-6

